



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Ce dimanche 26 avril est célébré le 75e anniversaire de la Journée du souvenir des victimes de la déportation. Cette journée est dédiée à la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

Pourquoi célébrons-nous le 26 avril la mémoire des déportés ?

Au début des années 1950, les anciens déportés et les familles des déportés qui n'avaient pas survécu à la déportation ont exprimé le souhait de voir inscrite au calendrier des commémorations une célébration nationale destinée à préserver la mémoire de la déportation. Cela a été fait avec la loi du 14 avril 1954, votée à l'unanimité par le Parlement, qui a consacré le dernier dimanche d'avril « Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation ».

Une journée pour se souvenir

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Le dernier dimanche d'avril

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. En 2020, elle aura lieu le 26 avril. Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

Sensibiliser les élèves

La Journée du souvenir des victimes de la déportation permet de sensibiliser le public, plus particulièrement le milieu scolaire, au monde de l'internement et de la déportation. Des actions éducatives peuvent être entreprises afin d'informer et d'inciter les élèves à se poser des questions, en lien avec les fondations et les associations de mémoire.

[Infos, ressources.](#)

Mise à jour

24/04/2020

Infos pratiques

- Loi du 14 avril 1954 : legifrance.gouv.fr
- Fondation pour la mémoire de la Déportation : fmd.asso.fr
- Fondation pour la mémoire de la Shoah : fondationshoah.org
- Mémorial de la Shoah : memorialdelashoah.org
- Struthof : struthof.fr

Site du Musée de la Résistance et quelques liens d'expos

- [Entrée de quatre figures de la Résistance au Panthéon](#)
- [Communiquer pour résister \(1940-1945\)](#)

- [Jean Moulin par les objets \(1899-1943\)](#)
- [La Résistance par les objets](#)

Document(s)

[Message 26 avril](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)